

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du 9 octobre 2018

Référence CM/CR/MMB/VC-2018-10-09

Nombre de pages 1

Présents : Alain Sérieys, Denis Fournier, Michel Arderiu, Michel Intrand, Daniel Baur, Christian Marrot, Gérard Palhol, Roland Durrieu, Lucie Saintout, Alain Gil, Sandrine Agut Bosc, Sandrine Touzanne, Catherine Lemaréchal, Dominique Bourguignon, Frédéric Legay.

Absents avec pouvoir : Bernadette Sanmartin à Denis Fournier, Roseline Broussal à Lucie Saintout, Laurence Large à Alain Sérieys, Pia Klingenfus à Michel Arderiu, Monique Buchet à Christian Marrot, Serge Brabessa à Daniel Baur, Dunia Corrieri à Gérard Palhol, Suzanne Rambeau à Alain Gil, Sophie Passera à Sandrine Agut Bosc, Djemel Bensaci à Catherine Lemaréchal, Hélène Belle-Clot à Dominique Bourguignon, Jean-Luc Tronco à Frédéric Legay.

Absents : Olivier Guibert, Monique Fabre.

Secrétaire de séance : Denis Fournier.

PRELIMINAIRES

Après avoir ouvert la séance du conseil Municipal, Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers. Monsieur Denis FOURNIER est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Marché public :

2018-72 - Rénovation de la toiture de l'église Saint Martin, Denis FOURNIER

Lucie SAINTOUT demande si d'autres entreprises ont été consultées.

Denis FOURNIER précise qu'effectivement d'autres entreprises ont été consultées suivant la procédure.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS ORALES

- Pas de question

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire suspend la séance et donne la parole à la salle :

- Pas de question

Monsieur le Maire clôt la séance qui s'achève à 18h12.

Le secrétaire de séance

Denis FOURNIER

